



## COMMUNE DE GAROUA III

### I. PRESENTATION DE LA COMMUNE

#### a. Historique de peuplement

A l'instar de toute la Région du Nord, la commune d'arrondissement de Garoua III a connue des vagues successives de migration à cause de la présence des terres vierges inexploitées et de sa proximité avec la ville de Garoua. Sa population estimée à 64 806 habitants, est caractérisée par une grande richesse ethnique dont les principales sont :

- les Foulbé, les Fali, qui sont des autochtones ;
- les Guiziga, Moundang, Massa, Toupouri, Mafa, qui viennent pour la plupart de l'Extrême Nord ;
- les Guidar, les Bata, qui viennent de la région du Nord
- les Bornouans, Haoussa et Ibo sortent du Nigéria et
- les Sara, Mboum, Lélé, Laka et les Gambaye sont arrivés du Tchad.

#### b. L'Autorité locale

Maire : Dr. Abdourrahmane Maïkanti



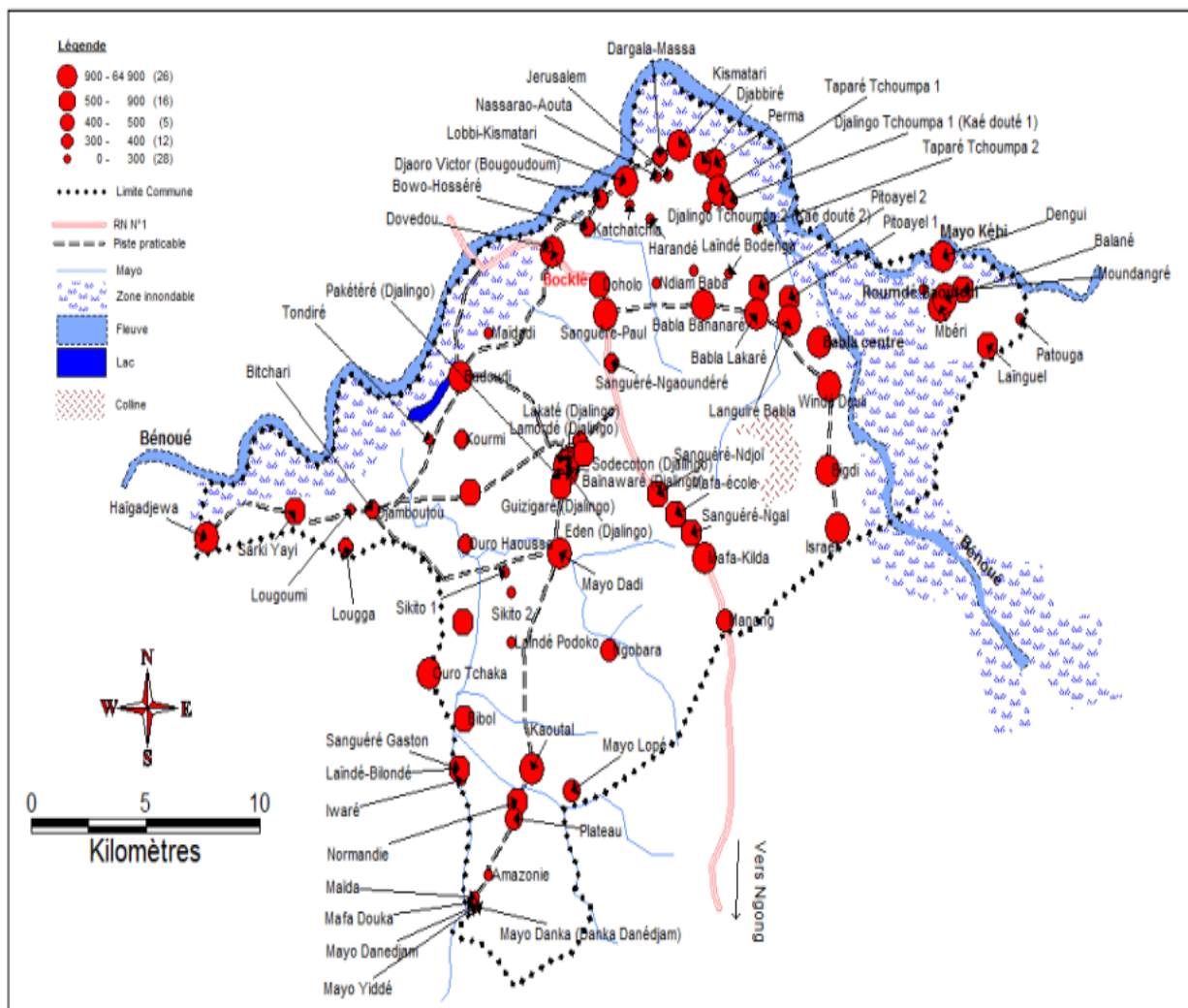
## II. SITUATION DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE

### a. Géographie

Créée en 2007 par décret n° 2007/117 du 24/04/2007, la Commune d'Arrondissement de Garoua III est issue de l'éclatement de l'Ex-commune Rurale de Garoua (Kismatari, Perma et Pitoayel 1 et 2) et de la commune de Ngong. Cette commune est située dans la Région du Nord, Département de la Bénoué, Arrondissement de Garoua III. Sa superficie est d'environ 432,5 km<sup>2</sup>. Bocklé, chef-lieu de cet arrondissement se trouve à environ cinq kilomètres (05) du centre urbain de Garoua. La commune est limitée :

- Au Nord par le fleuve Bénoué ;
- Au Sud, à l'Est
- et à l'Ouest par la commune de Ngong ;

### b. Carte de la collectivité territoriale.



### **III. DESCRIPTION DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE**

#### **a. Démographie**

Sa population estimée à 64 806 habitants

#### **b. Equipements et infrastructures sociaux de base :**

##### **• Situation de l'éducation**

##### **- Ecole de base**

Education de base L'éducation de base est représentée dans la commune par l'inspection d'arrondissement de l'éducation de base. On dénombre 32 écoles publiques 3.4.2.1.1 Enseignement maternel : Six établissements d'enseignement maternel public se trouvent dans la Commune à savoir :

- L'école maternelle de Bocklé ;
- L'école maternelle de Djalingo et
- L'école maternelle de Sanguéré Paul.
- L'école maternelle de Mayo Dadi
- L'école maternelle de Sanguéré Ngal
- L'école maternelle de Kismatari

Ces six établissements renferment un effectif de 90 élèves dont 30 filles et 60 garçons pour l'année scolaire 2010/2011. Les élèves sont encadrés par 06 enseignantes. Certaines de ces écoles maternelles n'ont pas des salles de classe propres à elles et utilisent plutôt les structures des écoles primaires locales ou d'autres locaux (des privés et des GIC coton).

##### **- Ecole primaire**

La Commune compte à son actif au titre de l'année scolaire 2010 /2011 32 écoles primaires dont 28 publiques à cycle complet, 02 privées (01catholiques et 01 protestantes) et 02 des parents. Ces 32 écoles totalisent un effectif de 12 425 élèves dont 5355 filles et 7070 garçons en 2011. Comme

structures, on dénombre 81salles de classe en dur, 06 en semi dur et 37 en matériaux provisoires soit au total 124 salles de classe et 2480 tables bancs servent des places assises. Pour ce qui est d'enseignants, le secteur public emploie 76 encadreur avec 30 femmes et 46 hommes. Le secteur privé compte 06 enseignants donc aucune femme. On dénombre également 02 enseignants hommes dans l'informel (écoles des parents). Globalement, le taux de déperdition scolaire oscille autour de 20% avec 24% chez les filles et 17% chez les garçons.

Les principaux maux relevés dans cet ordre d'enseignement sont :

- la réticence des parents à envoyer leurs enfants à l'école ;
- l'insuffisance du personnel enseignant en quantité et en qualité ;
- l'insuffisance des structures d'accueil et d'équipements ;
- l'insuffisance de matériels didactiques dans les écoles ;
- l'insuffisance de points d'eau potable et des latrines dans les écoles
- l'insuffisance des aires de jeux.

#### - **Enseignement secondaire**

Deux établissements de l'enseignement secondaire général et un collège technique font la fierté de cette Commune. IL s'agit du :

- CES de Djalingo ;
- Lycée de Sanguere Paul et - CETIC de Sanguéré Ngal.

Ces trois structures comptent en 2011 un effectif de 1 462 élèves parmi lesquels 260 filles encadrés par 26 enseignants dont 03 femmes. Le taux de déperdition dans cet ordre d'enseignement est de 3% chez les garçons contre 12% chez les filles.

Les problèmes rencontrés dans ce secteur sont :

- l'insuffisance de salles de classe et d'équipements;
- l'insuffisance de forage dans les établissements ;
- l'inexistence des aires de jeux ;
- l'insuffisance du personnel enseignant et d'appui;

- le non-paiement intégral des frais d'APE par les parents ;
- l'inexistence des salles informatiques et des ordinateurs ainsi que de la bibliothèque ;
- le manque des latrines et des blocs administratifs dans les établissements.

- **Situation sanitaire**

Sur le plan sanitaire, la commune dispose de 05 formations sanitaires publiques et 01 privée. Il s'agit du :

- -Centre de Santé Intégré de Kismatari ;
- Centre de Santé Intégré de Djalingo ;
- Centre de Santé Intégré de Sanguéré Ngal ;
- -Centre de Santé Intégré de Babbla ;
- Centre de Santé Intégré de Dengui et
- Centre de Rééducation Fonctionnel des handicapés-Moteurs de Djalingo ;

Ces formations se caractérisent par la vétusté de leurs infrastructures d'accueil, la mauvaise gestion des pro- pharmacies et l'effectif très modeste du personnel qualifié. Aucun médecin n'est affecté dans la commune alors que la couverture moyenne en médecin au niveau de la Région et du Département est d'environ 1 médecin pour 20 000 habitants ; La norme OMS étant de 1 médecin pour 10 000 habitants.

- **Couverture sanitaire :**

Nombre de médecins : 0 ;

Autres personnels : 25 dont

- ♣ 01 Infirmier Diplômé d'Etat ;
- ♣ 06 Infirmiers Brevetés ;
- ♣ 13 Aides-soignants.
- ♣ 05 commis

Les principales maladies rencontrées sont le paludisme, les maladies diarrhéiques, les broncho pneumonies, les maladies cutanées, les anémies,

la tuberculose, les Infections Sexuellement Transmissibles, le diabète, le HTA, les maladies chroniques.

La couverture vaccinale donne les résultats suivants :

- ♣ BCG : 106% ;
- ♣ DTCOQ 1 : 109% ;
- ♣ DTCOQ3 : 94,4% ;
- ♣ VAR : 92% ;
- ♣ VAT2 :102%.

Les problèmes de ce secteur sont entre autres :

- Insuffisance du personnel (quantité et qualité) ;
- Manque d'équipements ;
- Réticence des populations de se soigner à la médecine moderne

#### • Eau

La commune d'arrondissement de Garoua III dispose de 43 forages dont 14 sont fonctionnels et 29 en pannes, 44 puits à ciel ouvert dont 22 non fonctionnels. Ces points d'eau sont loin d'être suffisants pour une population estimée à environ 64.806 habitants et inégalement répartis. Les difficultés d'approvisionnement en eau potable sont une réalité concrète dans cette commune pourtant riveraine du chef-lieu de Région. Faut de mieux, les populations consomment ce qu'elles ont à leur portée c'est-à-dire les eaux douteuses des lacs, mayos et de la Bénoué. Selon les différents chefs de centre de santé se trouvant dans cette commune, les maladies hydriques rivalisent avec le paludisme en termes de mortalité et de morbidité.

De manière générale, l'accès à l'eau potable est entravé par les maux suivants :

- l'insuffisance des points d'eau potable - l'inexistence des structures de traitement des eaux - l'éloignement de la nappe phréatique - la mauvaise gestion des points d'eau existants En somme, la plupart des localités sont exposées aux inondations en saison des pluies à cause du manque des canaux d'évacuation et de déviation des mayo.

- **Electricité**

Dans la commune d'arrondissement de Garoua III, seuls les villages de Bocklé, Kismatari, Sanguéré Paul, Djalingo, Mayo-Daddi, Sanguéré Ngal et Mafa Kilda sont reliés au réseau électrique. Le réseau électrique est en cours d'extension dans l'ensemble de la commune car les poteaux électriques avec les câbles sont présents dans bon nombre de localités. Par ailleurs, les autres sources d'énergie sont entre autres le bois de chauffe, le charbon, le pétrole lampant et les groupes électrogènes.

- c. Activités économiques :**

Les deux principales activités des populations de la Commune d'arrondissement de Garoua III sont : l'agriculture et l'élevage.

- **Agriculture**

C'est la principale activité pratiquée dans la commune et fait vivre la quasi-totalité de la population. La disponibilité des terres cultivables et la présence d'un certain nombre des structures d'encadrement et organisations paysannes constituent un atout non négligeable pour cette activité. Les cultures pratiquées dans la région sont subdivisées en deux grands groupes que sont les cultures vivrières et les cultures industrielles. Les principales cultures vivrières (maïs, mil, riz) sont à la base de l'alimentation. A ces céréales s'ajoutent l'arachide, le manioc, le niébé, le gombo, la tomate, le soja, le sésame, le taro et beaucoup d'autres vivriers. Plus de la moitié de la production sont destinée à la consommation locale. Le reste est soigneusement gardé pour attendre la période de soudure et bien préparer la campagne agricole prochaine soit vendu pour résoudre les problèmes ponctuels (santé, éducation...). Les outils de production sont rudimentaires et ne permettent pas d'obtenir des productions importantes. La conséquence est la difficulté d'exploitation de grandes superficies. La liste non exhaustive de ces outils est la suivante : houe à longue manche, houe à courte manche, machette, hache, faucille, quelques charrues pour la culture attelée. La principale culture de rente de la Commune est le coton qui

constitue l'une des sources des revenus des populations. Mais sa culture connaît une perte de vitesse. Parmi les raisons qui justifient cet état de chose, figure en bonne place, le désintéressement des paysans vis -à-vis de cette culture au profit des cultures vivrières. Auprès de ces deux cultures, l'on note aussi l'existence de plusieurs vergers de longs des mayo et dans les bas fonds. Les principaux blocages au développement de l'activité agricole sont entre autres :

- la baisse de la fertilité
- rareté et cherté des intrants agricoles
- les conflits agro-pastoraux ;
- les conflits fonciers ;
- la mauvaise pratique de l'agriculture ;
- la non maîtrise de l'eau;
- la présence, des insectes, d'oiseaux granivores, des criquets et des pachydermes (hippopotames etc.)
- le manque de financement adéquat ;
- l'enclavement de certaines localités ;
- la dégradation des sols par endroits
- l'insécurité ambiante ;
- la mauvaise gestion de l'espace ;
- l'insuffisance des magasins de stockage des céréales.

### • **L'élevage**

La commune d'arrondissement de Garoua III constitue une zone de prédilection pour l'activité d'élevage. A l'instar de l'agriculture, l'élevage est de type extensif. L'élevage des bovins occupe une place de choix dans ce secteur. La disponibilité des fourrages, des résidus des récoltes, et des points d'eau permanents (Bénoué) constituent les principales potentialités dont regorge cette commune. Les espèces élevées sont : les Bovins, les petits ruminants, la volaille (poules, canard,), les porcins pour ne citer que les plus importantes. Le système d'élevage extensif sédentaire est le plus pratiqué



par les populations. L'élevage transhumant concerne beaucoup plus les Mbororo. Les animaux n'ont pas de problèmes d'alimentation en saison des pluies (disponibilité des pâturages) mais ont plus de difficulté en saison sèche où il faut parcourir des longues distances pour avoir des pâturages soit acheter du tourteau de coton pour nourrir le bétail dont le coût n'est à la portée de n'importe quel éleveur. Depuis une dizaine d'années, le secteur connaît une baisse considérable de l'effectif de son cheptel à cause des phénomènes de coupeurs de route et de prise d'otage des enfants des éleveurs contre rançon. Cette situation a contraint la plupart des éleveurs de la zone à migrer vers le Nigeria et constitue des pertes économiques pour la commune. Tout comme l'agriculture, le secteur d'élevage connaît des problèmes aussi nombreux que variés, notamment :

Tout comme l'agriculture, le secteur d'élevage connaît des problèmes aussi nombreux que variés, notamment :

- la mauvaise gestion des zones de pâturage ;
- les feux de brousse incontrôlés ;
- l'occupation des pistes à bétails et des zones de pâturage par des cultures;
- Vol du bétail ;
- les maladies du bétail ;
- insuffisance des pâturages ;
- phénomène de coupeurs de routes et de prise d'otage ;
- les conflits agro pastoraux et
- l'insuffisance des aires d'abattages.

#### • **La pêche**

L'activité de pêche est pratiquée dans la Bénoué et les nombreux mayos et mares. Les espèces les plus pêchées sont constituées des carpes, des silures et des capitaines. Ces produits sont vendus dans les différents marchés de la place. Ces pêcheurs utilisent des pirogues en bois et en contre-plaqué et les outils de pêche utilisés sont : les filets, les hameçons et malheureusement aussi des engins interdits tels les filets éperviers, les filets de petites mailles. Les pêcheurs se plaignent régulièrement de la modicité des prises dans les

lieux de pêche. La quantité baisserait avec le volume d'eau dans le lit de la Bénoué depuis quelques années.

- **L'exploitation forestière**

L'exploitation forestière repose essentiellement sur les ligneux et généralement du bois mort et/ou du bois issu des défrichements des champs. L'approvisionnement des centres urbains en bois de chauffe est assuré par les petits commerçants qui achètent du bois en fagots ou en tas le long des axes routiers traversant les villages. Le bois de service est pour la charpente, la clôture, le hangar et l'enclos pour bétail.

- **La chasse:**

C'est une chasse traditionnelle qui est pratiquée par les populations pendant la saison sèche. La technique pratiquée est l'utilisation des fusils traditionnels, des flèches, des bâtons et des pièges. Les produits issus de cette chasse sont discrètement vendus ou consommés localement.

- **L'Industrie**

Le potentiel industriel de la commune est considérable. Il est observable à travers des grandes unités que sont le Laboratoire National Vétérinaire (LANAVET) et l'institut de Recherche Agronomique pour le Développement (IRAD).

- **Le transport**

L'essor du transport routier inter -village est tributaire de la qualité des infrastructures. Les villages de la Commune sont desservis par des véhicules amorti et/ou retirés du trafic réglementaire et aussi par de motos taxis dont le nombre est assez considérable.

- **Le commerce :**

L'activité commerciale dans la commune est dominée par le secteur informel et animée par 03 marchés Djalingo, Babla, Sanguéré-Paul.

-principaux marché périodique de la commune

N°	Nom du village (marché)	Jour du marché
1	Sangaré Paul	Mercredi
2	Djalingo,	Vendredi
3	Babbla,	Mardi

Les échanges portent sur les produits agricoles (maïs, mil, arachide, harichots, manioc, riz...), les produits d'élevage (bétails, volailles, poissons), les produits manufacturés (savons, sel, sucre, étoffes, ustensiles de cuisines etc) et les produits artisanaux (houes, haches, couteaux, flèches, machettes,...). Mais l'activité commerciale est très dispersée et difficilement maîtrisée par les percepteurs de la commune. En effet, il est très difficile d'appréhender de façon assez satisfaisante l'activité commerciale dans son importance aux recettes municipales. Aussi le secteur reste embryonnaire au regard du manque des infrastructures marchandes dans ces marchés, du mauvais état des routes et de l'absence de plan de développement de l'activité commerciale par la commune. Les ressources forestières au niveau de la commune sont limitées à cause de la dégradation de la végétation naturelle de plus en plus sensible avec les pratiques culturales, de l'augmentation de la charge démographique et de celle du bétail. Les fonctions économiques de la forêt se situent au niveau de la cueillette, de la coupe de bois de chauffe et de bois pour l'artisanat.

- **La micro finance dans la commune**

Les activités génératrices de revenus aussi bien pour les jeunes que pour les femmes sont faiblement développées dans la commune. Cette situation est en partie liée à l'absence d'une structure de microfinance dans les grandes agglomérations de la commune. La seule institution de microcrédit de l'arrondissement est localisée dans l'enceinte de la commune à Bocklé et d'ailleurs mal connu de la population. L'absence d'une institution de microfinance de proximité constitue un obstacle à la concrétisation des idées de projets qui auraient pu améliorer les conditions de vie des populations par la création d'emplois et la redistribution des revenus. En somme des idées de projets existent mais leur mise en œuvre est entravée par l'insuffisance

d'accompagnement, chose qui doit être prise en compte dans le présent plan.

#### **IV. GOUVERNANCE & MARKETING TERRITORIAL**

##### **a. Principaux partenaires techniques et financiers**

Programme National de Développement Participatif (PNDP)

#### **V. CONTACTS UTILES**

##### **a. Adresse, téléphone,**

Tél. 22 27 13 54

##### **b. Email, site, etc.**

Kalyf03@yahoo.fr